

ASEA®

PROGRAMME DE

CODE DE PARRAINAGE

Codes de parrainage *illimités*, opportunités *illimitées**

Faire partie d'ASEA signifie agir pour le bien dans le monde. Et pour cela, quoi de mieux que de partager votre code de parrainage de distributeur unique avec vos nouveaux clients et distributeurs pour une réduction de 10 % ?**

Mais ce n'est pas tout, vous pouvez également bénéficier d'un code de parrainage illimité à partager pendant 90 jours, avec la possibilité de continuer à en profiter au-delà !

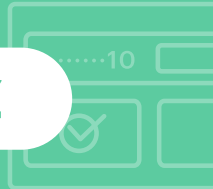
Comment ça marche?

PARTAGEZ



Partagez votre code unique avec qui vous voulez ! Le code de parrainage, que vous pouvez trouver dans votre Bureau virtuel, est l'adresse de votre site professionnel. Partagez-le sur les réseaux sociaux, par e-mail ou en personne, c'est vous qui décidez !

SUIVEZ



Suivez vos progrès dans le widget de parrainage et le rapport de votre Bureau Virtuel. Consultez le nombre de parrainages que vous avez, avec ou sans votre code de parrainage, et restez sur la bonne voie pour le renouvellement de votre prochain code de parrainage.

RENOUVELEZ



Développez votre équipe avec au moins 6 nouveaux clients ou distributeurs lors de la période initiale de 90 jours et votre code de parrainage sera automatiquement renouvelé pour une nouvelle période de 90 jours. Cette régularité vous permettra de conserver un accès illimité !

Pourquoi ça marche

Ce programme de code de parrainage a été conçu pour vous et votre activité. En atteignant vos objectifs et en franchissant vos étapes clés régulièrement, vous pouvez conserver l'accès à vos codes de parrainage et développer votre entreprise de manière exponentielle. De plus, en accueillant de nouveaux distributeurs dans votre équipe et en les aidant à utiliser leurs propres codes de parrainage, vous dupliquez le succès et rendez votre activité inarrêtable !

*Les codes de parrainage unique peuvent être utilisés de manière illimitée lors de la période initiale de 90 jours. Pour le renouvellement de vos codes de parrainage, consultez les Conditions générales d'utilisation.

**Ne prend pas en compte les commandes de commerce électronique transfrontalier ni les 6 commandes de boissons ASEA par abonnement prépayées dans une commande initiale de client privilégié (dans les marchés concernés).

Foire aux questions

Quand commence la période de 90 jours ?

La période de 90 jours commence le lendemain d'une inscription. Par exemple, si un distributeur reçoit un code de parrainage le 21 mars, le premier des 90 jours est le 22 mars et le dernier le 19 juin. De même, si un nouveau distributeur s'inscrit le 28 août, sa période de 90 jours commence le 29 août et s'achève le 26 novembre.

Où puis-je trouver l'adresse de mon site professionnel ?

Vous pouvez trouver l'adresse de votre site professionnel lorsque vous vous connectez à votre bureau virtuel et accédez à Mon compte>Paramètres>Adresse de site professionnel. Il sera également présent sur le widget du code de parrainage dans le bureau virtuel.

Le code de parrainage de distributeur peut-il être combiné à d'autres promotions ?

Non, le code de parrainage de distributeur ne peut être combiné à d'autres codes promo pour des réductions (p. ex. VIA, RENU10, etc.). Ces codes doivent être retirés manuellement avant de pouvoir appliquer un code de parrainage de distributeur.

Le code de parrainage de distributeur peut-il être appliqué à des forfaits ou packs bénéficiant de réduction ?

Oui, le code de parrainage de distributeur peut être appliqué aux packs d'inscription et aux forfaits Essentials.

Le code de parrainage de distributeur peut-il être appliqué au total d'une commande ?

Non, la réduction de 10 % ne peut être appliquée au sous-total d'une commande, à savoir avant taxe et frais de livraison.

Le code de parrainage de distributeur peut-il être appliqué aux frais d'inscription/au kit de bienvenue/kit de bienvenue digital ?

Oui, le code de parrainage de distributeur peut être appliqué aux frais d'inscription/au kit de bienvenue/kit de bienvenue digital.

Si je change le nom de mon site professionnel, mon code de parrainage sera-t-il mis à jour ?

Oui, si vous changez le nom de votre site web professionnel dans votre bureau virtuel, votre code de parrainage sera automatiquement mis à jour en conséquence.

En tant que parrain d'une personne utilisant un code de parrainage de distributeur, ma commission ou mon volume seront-ils réduits ?

Non. Il n'y aura pas de baisse de volume ou de commission pour le parrain. Nous souhaitons vous soutenir au maximum lorsque vous accueillez de nouveaux distributeurs et clients ASEA !

Si je partage un code de parrainage de distributeur avec quelqu'un, comment m'assurer d'être son parrain lorsque cette personne s'inscrit ?

Votre code de parrainage est un code individuel qui vous est associé et par conséquent, pour tout client ou distributeur qui l'utilise, vous serez automatiquement le parrain.

De quelle manière le code de parrainage peut-il être appliqué aux inscription au Royaume-Uni ?

La restriction de 200 £ d'inscription au Royaume-Uni ne s'applique qu'aux comptes de distributeurs et non aux comptes de clients. Les nouveaux clients bénéficieront de 10 % du code de parrainage sur leur première commande. Les nouveaux distributeurs qui s'inscrivent au Royaume-Uni peuvent appliquer le code de parrainage à leur commande d'inscription (jour 1) pour bénéficier de 10 % de réduction. Un même distributeur bénéficiera des 10 % du code de parrainage auto-appliqué à sa deuxième commande (jours 8-30).

Un client qui passe à un compte de distributeur peut-il appliquer le code de parrainage ?

Oui, le code de parrainage d'un parrain actif peut être appliqué à une commande de passage à un compte de distributeur.

Si je n'inscris pas 6 personnes avec mon code de parrainage pendant la période initiale de 90 jours et que je le perds, puis-je récupérer mon code de parrainage ?

Oui ! Les distributeurs ASEA qui ne remplissent pas la condition de 6 inscriptions dans un délai de 90 jours, ou qui perdent leur code de parrainage, peuvent y accéder à nouveau en achetant un "Renouvellement de code de parrainage" dans la boutique. Le "Renouvellement de code de parrainage" est un article numérique sans PV qui permet un accès illimité au code de parrainage pendant 90 jours, comme lors de la première inscription d'un distributeur.

Conditions générales

- Ce programme de code de parrainage ASEA s'applique à tous les distributeurs de tous les marchés mondiaux, y compris pour les opérations de commerce électronique transfrontalier et les marchés non destinés à la revente.
- Chaque nouveau distributeur reçoit à l'inscription un code de parrainage unique exclusif (qui correspond au nom d'utilisateur ou à l'adresse du site professionnel du distributeur) valide pour une durée de 90 jours.
- Le code de parrainage offre une réduction de 10 % sur la première commande du client et la commande d'inscription du distributeur. Au Royaume-Uni, le code de parrainage peut être appliqué à la première commande d'un distributeur et à sa deuxième commande placée dans les 8 à 30 jours suivant l'inscription.
- Le code de parrainage peut être partagé avec autant de clients et/ou distributeurs potentiels que vous le souhaitez au cours de la période de 90 jours.
- Le code de parrainage :
 - PEUT être appliqué à toute première commande, quelle qu'en soit la taille.
 - PEUT être appliqué aux frais d'inscription/au kit de bienvenue/au kit de bienvenue digital des distributeurs.
 - PEUT être appliqué à des forfait ou pack bénéficiant déjà d'une réduction (p. ex. packs d'inscription et forfaits Essentials).
 - PEUT être appliqué à une commande de passage d'un compte client à un compte distributeur.
 - NE PEUT être combiné à d'autres codes promo de réduction sur des produits. Si le code de parrainage est utilisé, l'autre code, tels que le code VIA ou RENU10, doit être retiré manuellement avant de pouvoir appliquer le code de parrainage.
 - NE PEUT être utilisé pour les achats sur plateformes de commerce électronique transfrontalier.
 - NE PREND PAS en compte les 6 commandes par abonnement prépayées de boissons ASEA d'une première commande de client privilégié (dans les marchés concernés). S'il y a d'autres produits dans la même commande, la réduction de 10 % s'applique aux autres produits de la commande.
- Il n'y a pas de réduction sur le volume des commandes et sur la commission lorsque le code de parrainage est utilisé.
- Si un distributeur inscrit 6 clients et/ou distributeurs minimum pendant la période initiale de 90, le code de parrainage est renouvelé pour une nouvelle période de 90 jours. Ce renouvellement de code continue automatiquement et indéfiniment si le nombre d'inscriptions nécessaire est atteint au cours d'une même période qualificative de 90 jours.
 - La nouvelle période de 90 jours après le renouvellement d'un code de parrainage commence le lendemain de l'attribution du code. Par exemple, pour un nouveau distributeur qui reçoit un code de parrainage de 10 % le 21 mars, la première période de 90 jours commence le 22 mars et s'achève le 19 juin. Pour un nouveau distributeur qui s'inscrit le 28 mars, la première période de 90 jours commence le 29 mars et s'achève le 26 juin.
 - Pour évaluer l'éligibilité au renouvellement du code de parrainage, le minimum de 6 inscriptions de clients et/ou d' distributeurs n'inclura pas les inscriptions dont la commande initiale a été annulée ou remboursée.
 - Le passage d'un compte client à un compte distributeur sera considéré comme une inscription lors de l'évaluation du renouvellement du code de parrainage.
 - Les distributeurs ASEA qui ne réalisent pas 6 inscriptions en 90 jours, ou qui ont perdu leur code de parrainage, peuvent réintégrer le programme en achetant un Renouvellement de Code de Parrainage.
 - Le "Renouvellement de code de parrainage" est un article numérique sans PV qui ne peut pas être ajouté à des commandes d'inscription ou à des abonnements mensuels.
 - Chaque renouvellement offre un accès illimité au code de parrainage pendant 90 jours, comme lors de la première inscription. La période peut être prolongée en atteignant 6 inscriptions ou en achetant un nouveau renouvellement.
 - Les Renouvellements de Code de Parrainage sont soumis à l'ensemble des conditions générales du Programme de Parrainage ASEA.